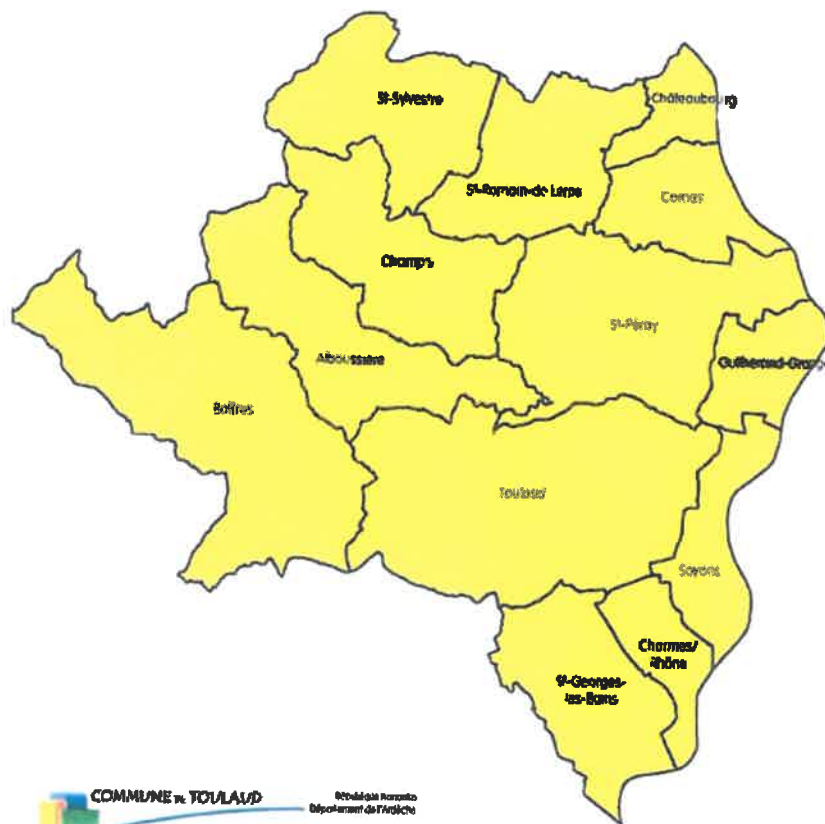




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

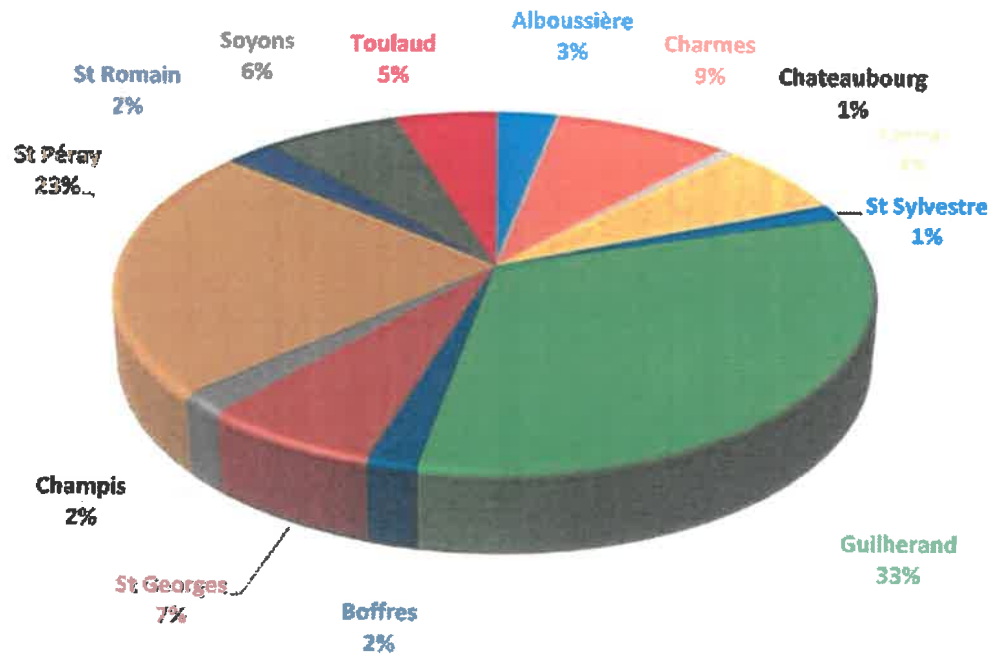
Conseil communautaire du 27 juin 2019

La communauté de communes regroupe treize communes, à savoir : Alboussière, Boffres, Champis, Charmes-sur-Rhône, Châteaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Georges-les-Bains, Saint-Péray, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre, Soyons et Toulaud soit une superficie de 200 km².



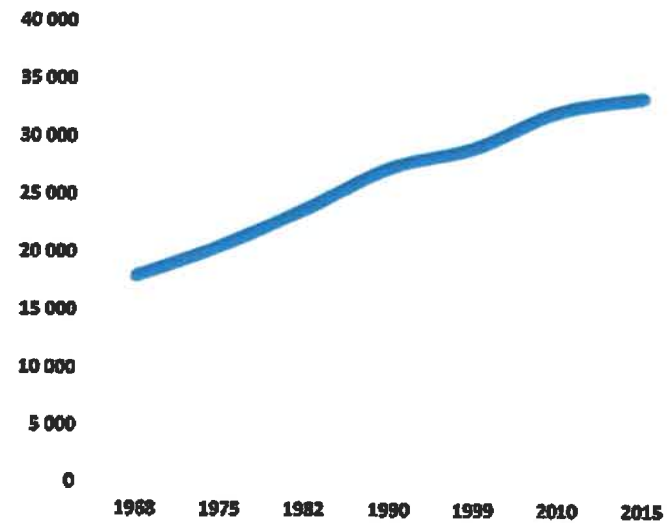
Les communes membres

RÉPARTITION DE LA POPULATION



Population totale: 34 289 habitants
au 1^{er} janvier 2018

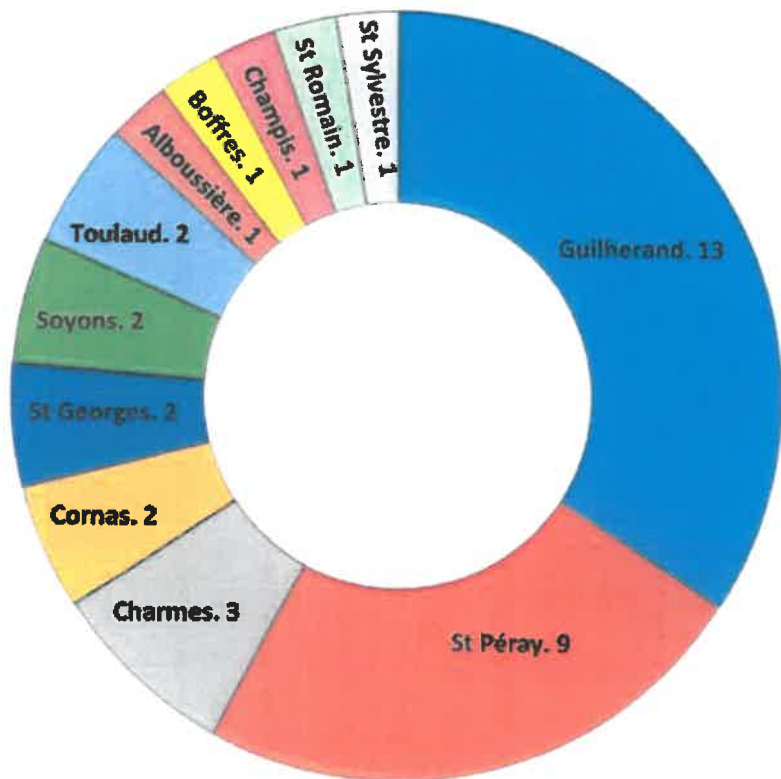
Evolution



La population

- Les principales sont (liste non exhaustive) :
- **La voirie communale** (sauf cas particulier), à l'exception de l'éclairage public et du nettoyage
- **Les déchets ménagers**
- **L'assainissement** (collectif et non collectif)
- **Les sites** de Crussol et de Soyons (ainsi que le musée), du Pic à Saint-Romain-de-Lerps, le château de Boffres
- **Les médiathèques** (Pays de Crussol, Guilherand-Granges, Saint-Péray)
- **Les chemins de randonnée et la voie bleue** (bords du Rhône)
- **Le tourisme**
- **L'économie** (zones: la Plaine sur Soyons, la Chalaye à Alboussière, zone des Vergers-Friches industrielles- sur la commune de Charmes-sur-Rhône, les Croisières à Guilherand-Granges, la Maladière à Saint Péray et les Ufernets à Toulaud).
- **Certains équipements sportifs** : Piscines de Guilherand-Granges et Saint-Péray, Gymnases de Saint-Sylvestre et de Charmes-sur-Rhône
- **Les transports en commun**, compétence ensuite déléguée à VRD (Valence-Romans-Déplacements)
- **Habitat et PLUI**
- **Les communications électroniques** avec l'adhésion à ADN (Ardèche-Drôme-Numérique) en vue du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Composition: *nombre de délégués par commune*



Réunions



Le conseil communautaire

Le bureau communautaire

- Composé du président, des 11 vice-présidents et de 3 autres membres élus par le conseil
- 24 séances (1 mardi sur 2 en règle générale)
- 10 délibérations

Le président

- 66 décisions (en application des délégations du conseil)
- 14 arrêtés divers
- 366 arrêtés de gestion du personnel (avancements, positions...)

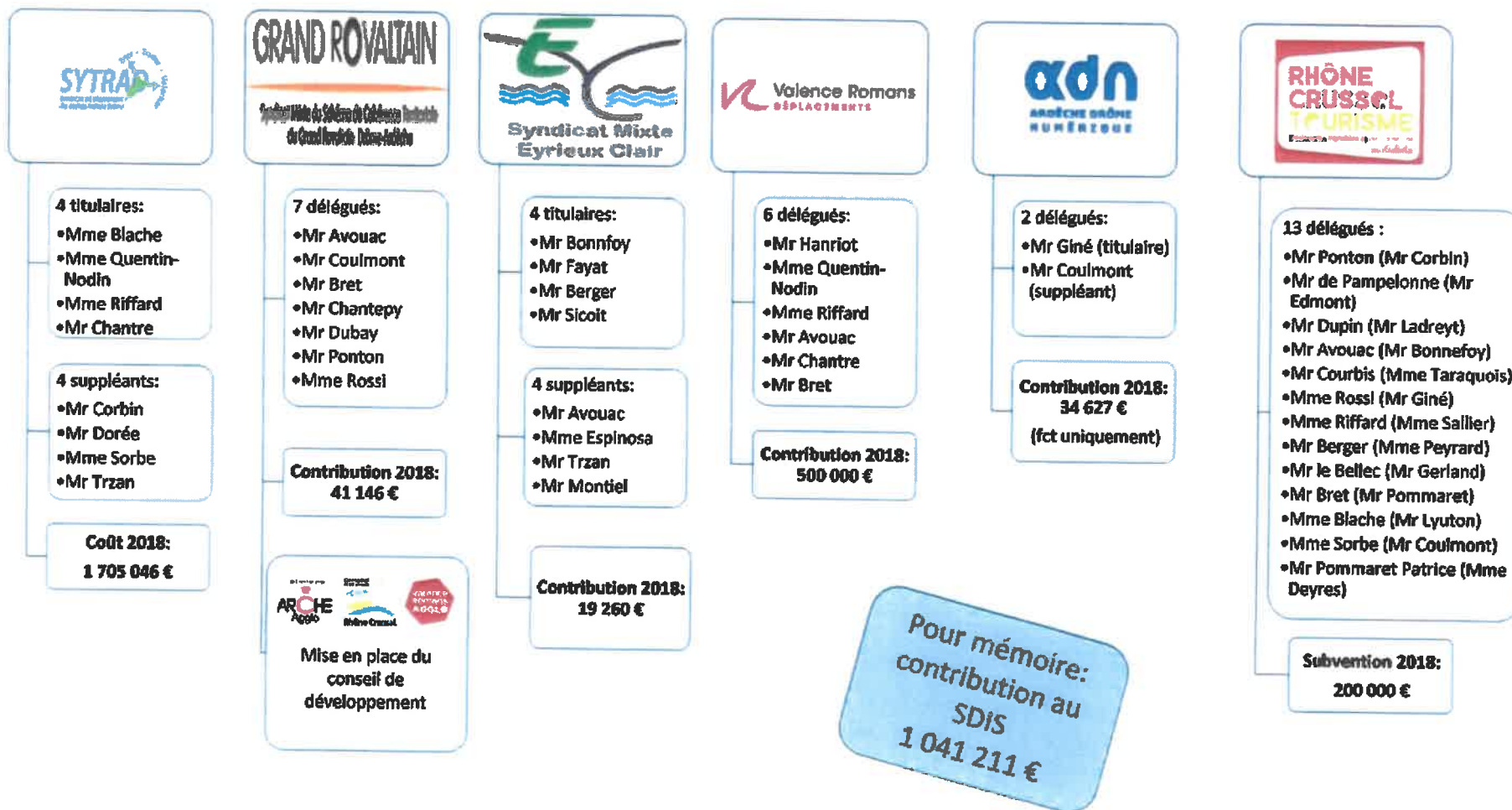
1157 bons de commande
5 marchés à procédure adaptée
6 marchés subséquents

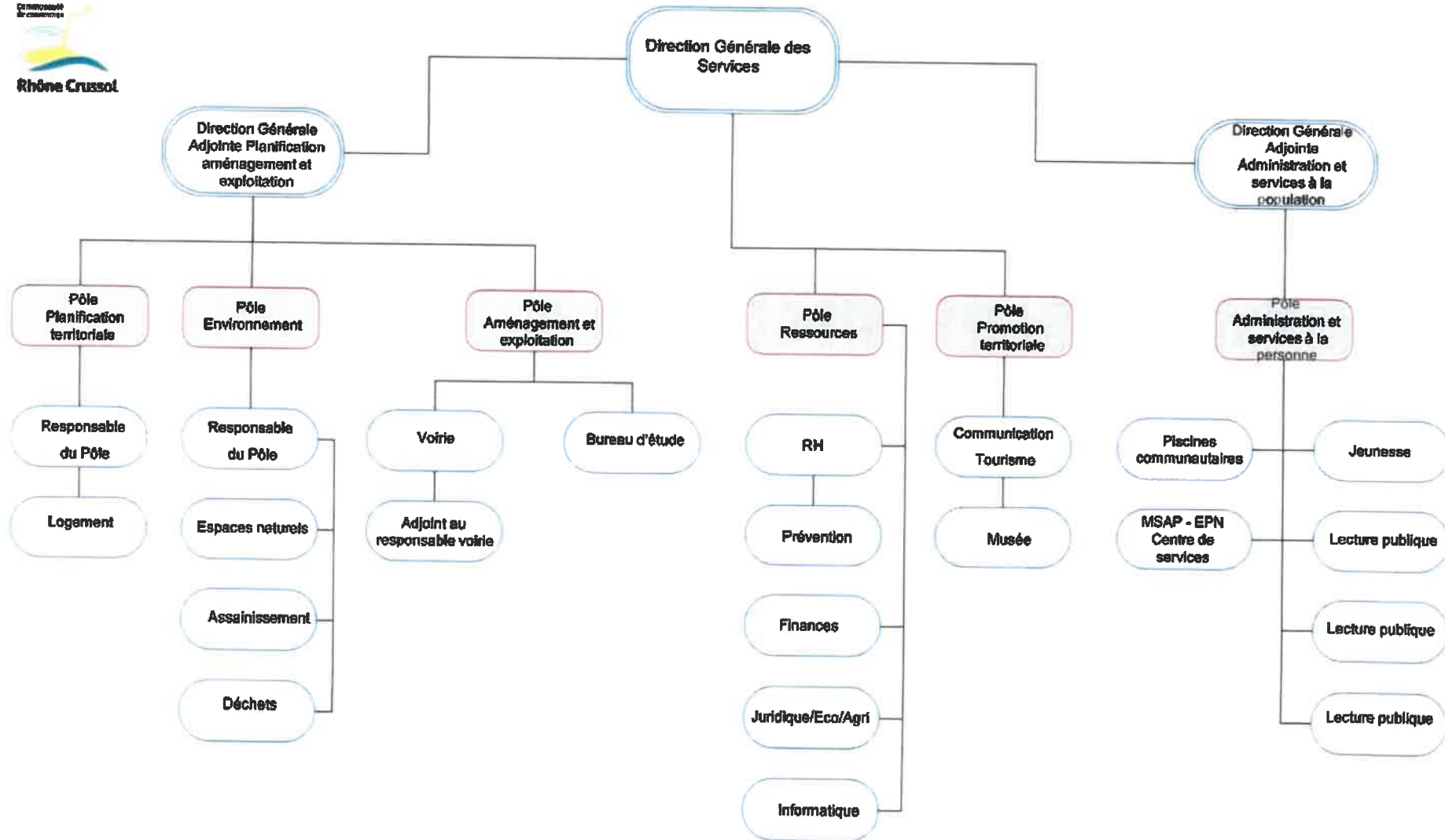
- Les membres:
- ❖ J.Dubay. Président
 - ❖ D.Blache. VP urbanisme, PLUI et déchets ménagers
 - ❖ T.Avouac.VP personnel et sport
 - ❖ B.Berger. VP finances
 - ❖ H.Coulmont. VP transports
 - ❖ M.Bret. VP voirie et habitat
 - ❖ D.Dupin. VP développement durable.GEMAPI.PCAET
 - ❖ P.Ponton. VP économie et emploi
 - ❖ P.Pommaret. VP communication et tourisme
 - ❖ E.B.Giné. VP culture et patrimoine
 - ❖ R.Edmont. VP assainissement
 - ❖ L.Courbls. VP viticulture et agriculture
 - ❖ S.Gaucher. Membre. Enfance, jeunesse et parentalité
 - ❖ E.Blache. Membre. Sytrad
 - ❖ A.Le Bellec. Membre. Espaces naturels sensibles

Voirie- Assainissement- Ordures ménagères	Finances- Administration générale-Personnel	Culture-Sport- Tourisme-Animation- Communication	Habitat-Urbanisme- Environnement- Développement durable-Agriculture- Viticulture	Economie-Emploi- Mobilité	Enfance-Jeunesse- Parentalité
<ul style="list-style-type: none"> •08 mars (déchets) •27 mars (voirie) •15 octobre (voirie) 	<ul style="list-style-type: none"> •21 février •28 mars •16 mai •20 juin •13 septembre •31 octobre •06 décembre 	<ul style="list-style-type: none"> •10 octobre (sport) 	<ul style="list-style-type: none"> •23 janvier (agriculture) •26 avril (habitat) •04 octobre (agriculture) •19 décembre (urbanisme) 	<ul style="list-style-type: none"> •05 février •22 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> •05 juin

Par ailleurs, la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) s'est réunie le 04 septembre.

**Commission d'Appel
d'Offres: 3 réunions
(assainissement) les 14 et
30 mai, 27 juin**





Organigramme des services

Faits marquants 2018:

En 2018, sont intervenus les mouvements suivants, pour ce qui concerne la communauté de communes :

9 départs:

3 en retraite (RH, voirie et médiathèques)

6 autres départs (2 voirie, 1 déchets, 1 tourisme/communication, 1 finances, 1 enfance/jeunesse)

13 arrivées :

7 à la mise en place des services communs au 1^{er} janvier, (3 finances, 3 RH, 1 Direction générale)

4 au titre de la prise de compétence enfance/jeunesse (3 RAM et une intervenante ponctuelle motricité)

A ce sujet, il convient de préciser que les intervenants du LAEP sont des prestataires libéraux rémunérés sur factures.

2 recrutements en cours d'année (finances et tourisme/communication)

Par ailleurs, le 6 décembre, des élections professionnelles ont renouvelé les représentants du personnel au sein du CT (comité technique) et du CHSCT (comité hygiène-sécurité et conditions de travail).

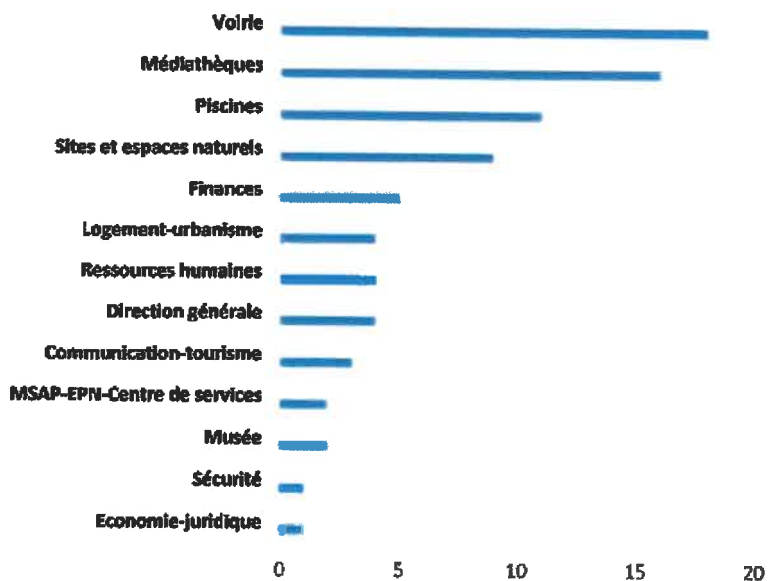
Statut	Situation au 31 décembre 2018 (Rhône Crussol)
Stagiaires et titulaires	71 personnes (70.7 ETP)
Contractuels	18 personnes (12.9 ETP)
Saisonniers et remplacements, agents horaires	Piscines, site de Soyons, site de Crussol
Total (hors saisonniers, agents horaires et remplacements)	89 personnes (83.6 ETP)

Répartition des effectifs Rhône Crussol	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Non titulaires	Total
Hommes	4	9	27	6	46
Femmes	3	6	22	12	43
Total	7	15	49	18	89

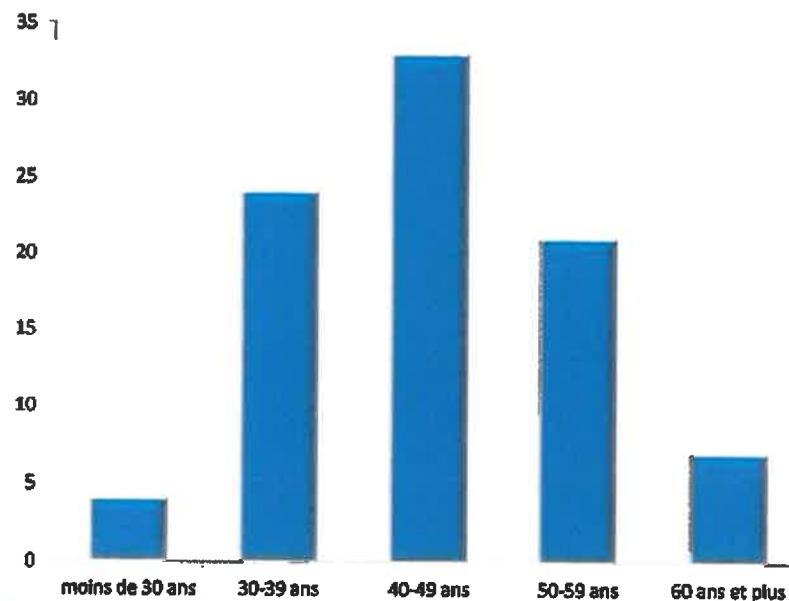
3 817 bulletins de paye faits par le service commun

517 jours de formation dont 196 pour Rhône Crussol

Répartition par service



Répartition par âge



Absentéisme:
 1 361 jours d'absence (tous motifs confondus: maladie, accidents du travail, maternité)
 Soit 2,74%
 Ou 3,7 ETP
 Moyenne FPT selon étude Sofaxis 9%

Depuis fin 2017, le service financier est commun avec celui de la mairie de Guilhaud-Granges.

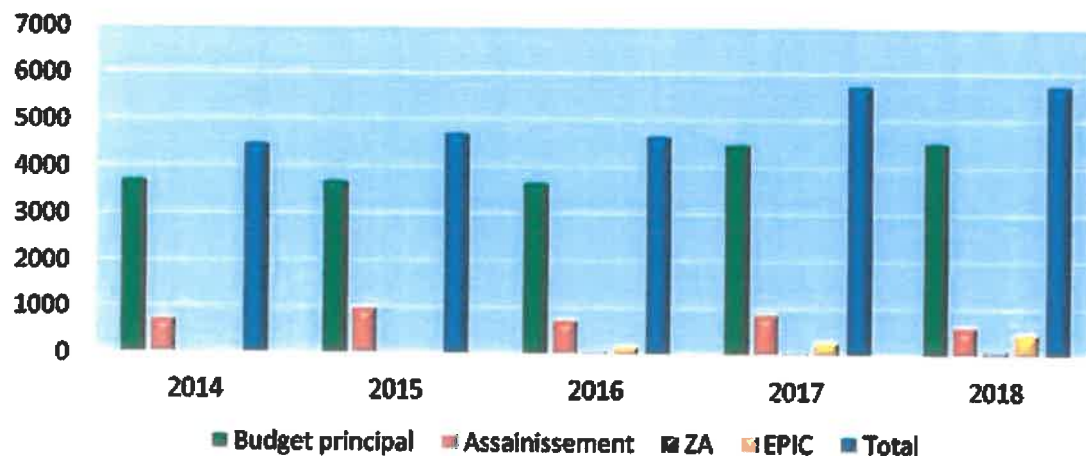
Pour la totalité du service, le nombre d'écritures 2018 est de 12 900, réparties sur 15 budgets.

Quant aux volumes financiers, pour les deux entités, cela représente 54,3 M€ de dépenses et 61,5 M€ de recettes.

Pour la seule communauté de communes, le graphique montre l'évolution des opérations comptables passées depuis 2014.



Opérations comptables Rhône Crussol



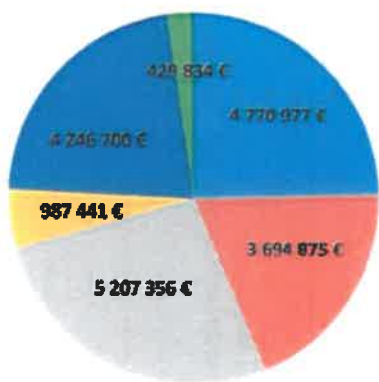
Rhône Crussol: 11 budgets /15

Rhône Crussol: 5 750 opérations comptables/12 900

Rhône Crussol: 71,6% des dépenses et 68,2% des recettes du service commun

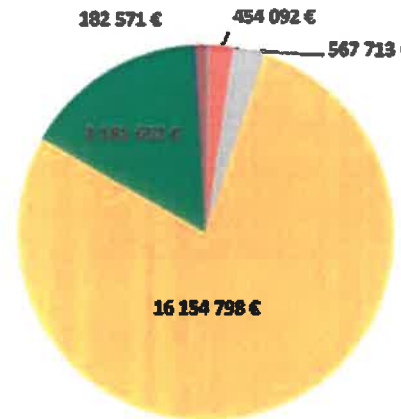
Budget principal

Dépenses de fonctionnement



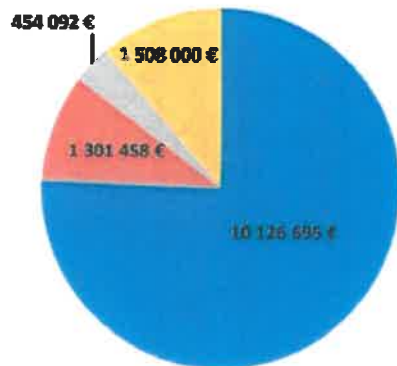
- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES
- ATTENUATIONS DE PRODUITS
- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Recettes de fonctionnement



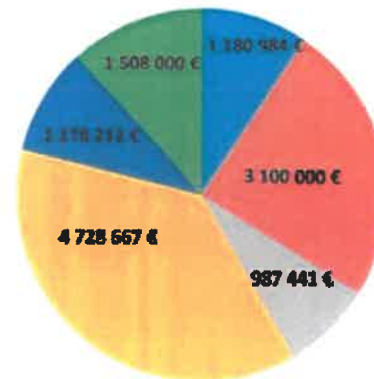
- ATTENUATIONS DE CHARGES
- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- PRODUITS FINANCIERS
- PRODUITS EXCEPTIONNELS (* non compté en RRF)

Dépenses d'investissement



- Investissements
- remboursement dette
- écritures d'ordre
- écritures de régularisation

Recettes d'investissement



- subventions
- emprunt
- écritures d'ordre
- résultat antérieur
- FCTVA
- écritures de régularisation

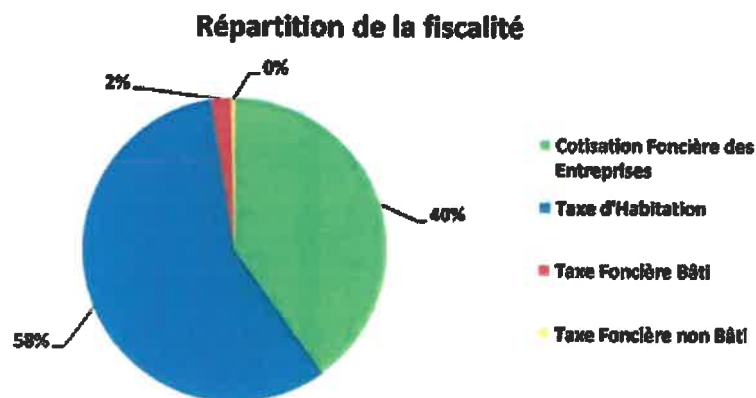
Comptes consolidés 2018

	Fonctionnement			Investissement		
	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat
budget principal	19 375 002€	22 139 635€	2 764 633€	13 390 244€	12 683 307€	-706 937€
affermage	1 014 668€	1 454 066€	439 398€	1 071 487€	1 639 974€	568 487€
STEP	819 981€	1 087 854€	267 873€	242 192€	313 959€	71 767€
SPANC	89 437€	147 974€	58 537€	2 072€	200€	-1 872€
ZA la Plaine	398 590€	398 590€	0€	358 618€	144 810€	-213 808€
ZA la Chalaye	50 861€	50 861€	0€	38 419€	57 553€	19 134€
ZA les Friches	108 913€	108 913€	0€	85 573€	99 904€	14 331€
ZA les Ufernets	111 622€	111 622€	0€	82 289€	29 332€	-52 957€
ZA les Croisières	650 292€	650 292€	0€	476 097€	174 195€	-301 902€
ZA la Maladière	143 066€	143 066€	0€	58 812€	84 254€	25 442€
total	22 762 432€	26 292 873€	3 530 441€	15 805 803€	15 227 488€	-578 315€

Résultat consolidé 2018: 2 952 126€

Dans un contexte de hausse des dépenses obligatoires (nouvelles compétences imposées) et de baisse des dotations de l'Etat, le recours au levier fiscal a été limité à son strict minimum nécessaire que ce soit sur les impôts ménages ou professionnels.

	2014	2015	2014 / 2015	2016	2015 / 2016	2017	2016 / 2017	2018	2017 / 2018
Cotisation Foncière des Entreprises	27,47	28,02	2,0%	28,44	1,5%	28,57	0,5%	28,65	0,3%
Taxe d'Habitation	9,36	9,55	2,0%	9,69	1,5%	9,73	0,4%	9,92	2,0%
Taxe Foncière Bâti	0,465	0,474	1,9%	0,481	1,5%	0,483	0,4%	0,493	2,1%
Taxe Foncière non Bâti	8,40	8,57	2,0%	8,70	1,5%	8,74	0,5%	8,91	2,0%



1,9 M€ de travaux
de voirie (hors
déviations RD 86)

1061 bons
d'intervention

65 chantiers

Compétence historique de Rhône Crussol, la voirie représente une part importante des investissements annuels.

C'est aussi le service communautaire qui regroupe le plus grand nombre d'agents.

280 permissions de voirie
1468 DT/DICT

Déviations RD 86: 5,4 M€ de
travaux en 2018
Section centrale



L'assainissement fait l'objet d'un rapport annuel spécifique présenté en conseil communautaire puis dans les différentes communes membres.

Faits marquants:

L'harmonisation des tarifs engagée en 2016, s'est achevée en 2018.

Les marchés d'assainissement sont arrivés à terme fin 2018. Après une longue procédure de mise en concurrence, les marchés de délégation de service public ont été attribués par délibérations du conseil communautaire du 18 juillet 2018 respectivement :

- Les réseaux et le SPANC à Véolia
- Les stations d'épuration à Suez environnement

Désormais, pour le premier marché, le concessionnaire devra chaque année réaliser un volume de travaux de l'ordre de 200 000 €.

Quant au second marché, le financement des frais de fonctionnement des différentes stations sera intégré dans la redevance payée par l'utilisateur et non plus acquitté par la communauté de communes.

Pour tenir compte de ces modifications, et afin de maintenir un coût total pour l'utilisateur inchangé, les tarifs perçus par la communauté de communes ont été revus au 1er janvier 2019 (délibération du 13 décembre 2018).

Le même tarif sera appliqué sur l'ensemble des communes du territoire, à savoir :

	Part fixe HT	Part variable HT/m3
Collecte des effluents	18 €	0.40 €
Traitement des effluents	5 €	0.123 €



L'activité « ordures ménagères » fait l'objet d'un rapport annuel spécifique présenté en conseil communautaire puis dans les communes membres.

Les marchés en cours arriveront à échéance en décembre 2019.

4 déchèteries:
Alboussière
Charmes-sur-Rhône
Guilherand-Granges
Toulaud



9 949 T collectées
9 701 T déposées en
déchèterie

Les taux de TEOM

Zone A:	
Cornas, Guilherand, St Péray	9.58%
Zone B:	
Toulaud, Charmes, St Georges	14.11%
Zone C:	
Alboussière, Boffres, Champis, St Romaln, St Sylvestre	12.43%
Zone D :	
Chateaubourg, Soyons	9.39%

Urbanisme

Depuis 2015, un service mutualisé a été mis en place pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Depuis mars 2017, la communauté de communes s'est vue transférer la compétence PLUi et, dans l'attente du lancement d'un document unique couvrant tout le territoire, elle s'est substituée aux communes pour les différentes procédures de révision ou de modification des PLU initiées par les communes.



6 procédures de révision de PLU en cours
8 procédures de modification menées en 2018

OPAH: 35 dossiers validés pour 520 000 € de travaux générés

Logement

La communauté de communes s'est engagée sur 2 axes stratégiques:

- **Renouvellement de l'OPAH** avec des subventions aux particuliers, pour la réalisation de travaux d'amélioration mais aussi la mise sur le marché de logements à loyer modéré avec les conventions avec ou sans travaux (une trentaine de logements). Plus de 300 propriétaires ont pris contact pour se renseigner sur ces différents dispositifs.
- **Production de logements neufs à loyer modéré en partenariat avec les bailleurs sociaux: 70 logements aidés** avec une enveloppe à la production de 240 000 €.



Economie

Accompagnement des entreprises et porteurs de projets :

En 2018, 72 porteurs de projet ont pris contact avec les services de la communauté de communes.

Commercialisation de terrains en zone d'activités :

- 1500 m² sur la ZA de Charmes-sur-Rhône
- 1190 m² sur la ZA de la Maladière à Saint-Péray
- 4215 m² sur la ZA de la Plaine à Soyons
- 3 compromis signés sur les 3 lots de la ZA des Croisières à Guilherand-Granges
- ZA les Ufernets à Toulaud : un compromis signé pour le dernier lot à vendre

Poursuite du soutien à la plateforme de financement INITIACTIVE 26-07 ; qui participe au développement de l'économie de proximité par l'octroi de prêts d'honneur sans intérêt et sans garantie aux créateurs et repreneurs d'entreprises sur le territoire.

Approbation de deux documents stratégiques :

- Le schéma directeur des zones d'activités, qui programme notamment des travaux d'amélioration et d'extension des zones d'activités
- Le schéma d'accueil des activités commerciales, qui permet de fixer des orientations en matière d'urbanisme commercial

Lancement du projet de zone industrielle le Mistral à Charmes sur Rhône (phase études préalables)

Agriculture:

- 11 porteurs de projets ont pris contact avec les services
- Lancement d'une étude de dimensionnement d'un réseau d'irrigation collectif sur la plaine de Saint-Péray/Cornas/Guilherand-Granges



7 000 m² vendus
72 porteurs de
projets reçus



Piscine de Gullherand-Granges

Tout au long de l'année, la piscine dont le toit est amovible, reçoit le public, les scolaires, les centres de loisirs et les associations.

En ce qui concerne le public, les plages d'ouverture vont de 23h30 par semaine en période scolaire à 50h par semaine pendant l'été, période pendant laquelle la piscine est ouverte 7 jours sur 7.

Dotée d'un grand bassin, d'un bassin d'apprentissage et d'une plaine de jeux, la piscine a accueilli près de 37 000 personnes (sur les seuls horaires d'ouverture au public) Ce chiffre est en forte progression cette année.

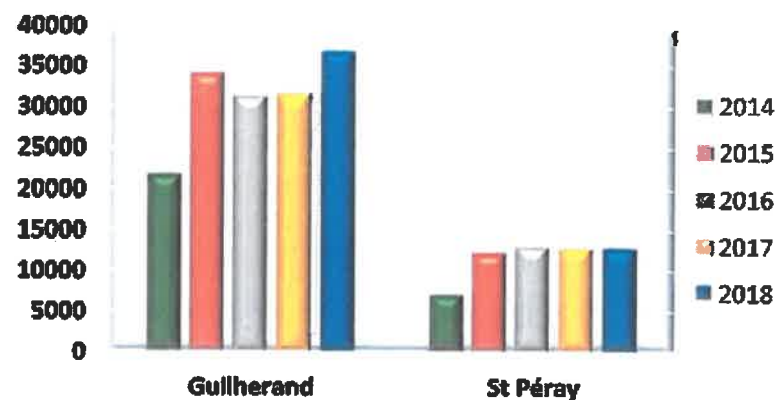
Piscine de Saint Péray

Ouverte de début juin à fin août, 7 jours sur 7, elle accueille le public 23,5 h par semaine pendant la période scolaire, les écoles et le collège ayant un accès réservé sur 28 h par semaine.

Pendant les vacances, le public est accueilli sur 52,30 h chaque semaine. Des créneaux horaires sont réservés aux centres de loisirs.

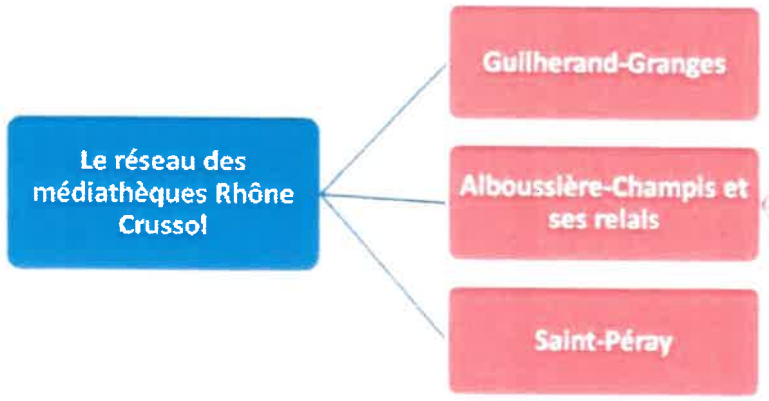
Un snack bar ouvert pendant la saison complète l'offre de service de cet équipement très apprécié.

Fréquentation grand public



En été, plus de 50h d'ouverture par semaine





- Gilhoc
- Boffres
- Saint-Romain-de-Lerps
- Saint-Sylvestre



7 700 abonnés 150 000 documents (livres, CD, DVD...)

250 000 prêts

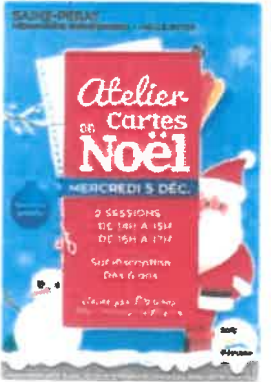
130 classes (écoles et collèges) accueillies

- 24 conférences
- 20 concerts
- 18 expositions

TABLETTES

DÉCOUVREZ, MANIPULEZ LES TABLETTES TACTILES...

... à la médiathèque de Saint-Péray...



Tout au long de l'année, des ateliers, animations... sont proposés dans les médiathèques. On peut aussi y passer un moment pour lire, écouter de la musique, surfer sur internet...

Espace Public Numérique

L'Espace Public Numérique (EPN) dispose d'une salle de **10 ordinateurs**. L'accès à internet y est gratuit et illimité.

Fin décembre 2018, l'EPN s'est vu attribuer un parc de 8 ordinateurs portables par le Syndicat Mixte des Inforoutes.

En 2018, le projet « ateliers numériques seniors » a permis de former **82 participants** pour un total de 732 heures. Les chèques culture numérique APTIC ont été utilisés pour le paiement de ces heures de formation. L'EPN d'Alboussière s'est vu remettre le **1er prix des meilleurs APTICulteurs de France 2018**, preuve de son dynamisme y compris au niveau national.

L'Espace Public Numérique (EPN) a fêté ses **20 ans** le 12 octobre 2018 en même temps que se clôturent les portes ouvertes de la MSAP.

5 525 visiteurs

Maison de services au public

La Maison de services au public est un lieu ouvert à tous pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans ses démarches administratives en ligne. Un partenariat a été mis en place avec différents organismes (CAF, Pôle Emploi, CPAM, MSA..) qui se sont engagés à répondre aux sollicitations provenant de la MSAP.

Sur les **1130 demandes effectuées au sein de la MSAP**, 392 ont été accompagnées avec les partenaires. 20% des demandes concernent la CAF, 13% le Pôle Emploi, 9% la CPAM, 6% l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), 6 % la CARSAT, le reste étant pour toutes autres demandes d'accompagnement sans partenariat conventionné.

Centre de services

Il met à disposition du public des moyens de reprographie et du matériel de fête.

Il est aussi point d'accueil de l'office du tourisme dans la basse saison.

A Alboussière



150 000 copies
4 400 chaises et 670
tables louées
37 000 € de recettes

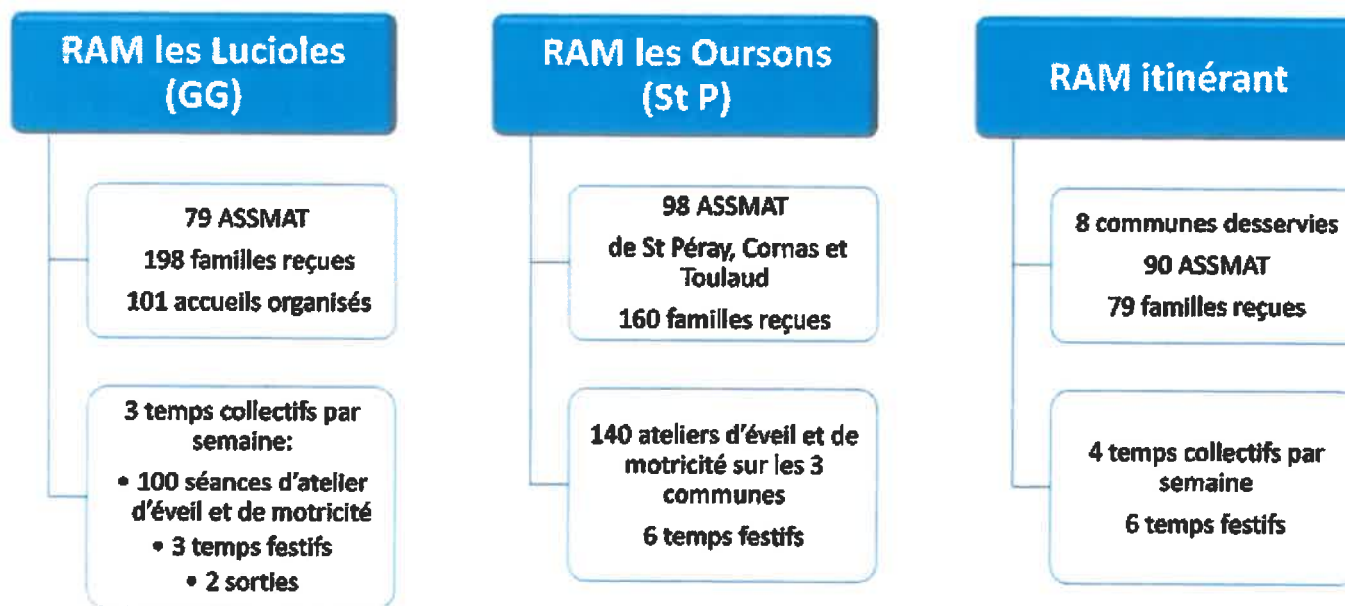
La MSAP/EPN/Centre de services

La communauté de communes exerce cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2018.

Dans ce cadre, lui ont été transférés les RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) de Guilherand-Granges et de Saint-Péray.

Pour les communes dépourvues de ce service, elle a mis en place un relais itinérant qui permet l'accueil des familles et des professionnelles ainsi que des animations à destination des enfants gardés.

Par ailleurs, a été créé un LAEP (lieu d'Accueil Enfants Parents), une structure inédite sur le territoire qui, sous l'égide de professionnels, représente un lieu de jeux et de partage d'expériences.



Les RAM organisent en commun des conférences et des séances de formation sur des thèmes d'actualité ou liés à la pédagogie.

ASSMAT: assistant(e) maternel(le)



Le LAEP est ouvert 2 fois par semaine. En 2018, il a accueilli une centaine de famille pour près de 170 enfants.

Contrat enfance communes du plateau: 222 023 €

Les travaux de protection des falaises se sont achevés.

Chantier international des jeunes :

Une nouveauté en 2018, entre fin août et début septembre s'est déroulé un chantier international de jeunes avec l'aide de « Jeunesse et Reconstruction » basée à Etoile sur Rhône. Les travaux consistaient à la reconstruction du mur d'une maison dans l'enceinte du château. La vie quotidienne et les travaux se sont déroulés sur le site du Château de Crussol.

Citerne de Crussol :

En début d'année 2018, Rhône Crussol a engagé des travaux sur l'une des citernes du site pour lui redonner son aspect d'origine.

Animations:

Le site est le théâtre de nombreux événements tout au long de l'année. En septembre, ont lieu les journées du patrimoine, des projections en plein air...

Les plus marquants sont bien sûr les fêtes médiévales et Crussol Festival.

L'accueil a lui aussi fait l'objet d'aménagement le rendant plus attractif, avec un panel de souvenirs et de produits locaux à déguster sur place ou à emporter.



Fréquentation:

Pour l'année 2018, les grottes et le musée ont enregistré 14 710 visiteurs, un chiffre en hausse d'environ 8 % par rapport à l'année précédente et qui représente d'autre part la meilleure année de fréquentation de visiteurs depuis leur ouverture. Par ailleurs le musée a observé une hausse importante de visiteurs scolaires en 2018 : 2 233 élèves (+ 67% par rapport à 2017) et c'est grâce à cette hausse des scolaires que 2018 peut être classée comme l'année record.

Recherches:

Des recherches ont eu lieu au cours de l'année afin de compléter les connaissances sur nos collections et l'histoire du site : il s'agit de la phase I du projet « Biodiversité et interactions Homme/Animal pendant la Préhistoire en Ardèche » et la campagne de fouille sur le site de la Brégoule. Ces recherches ont été valorisées par des actions de médiation, à savoir une porte ouverte au musée et une conférence qui ont permis la rencontre et l'échange entre chercheurs et public ; ces opérations archéologiques ont suscité la rédaction de 2 articles destinés à des revues scientifiques.

Animations:

Au cours de l'année, sur 27 dates, 4 ateliers pédagogiques différents ont été proposés au jeune public individuel. Il s'agit des 2 ateliers d'initiation à la fouille archéologique, l'atelier d'initiation à l'art préhistorique « Dessine comme Cro-Magnon » et l'atelier d'archéozoologie « Squelett'Os ». Inscrites d'avantage, de manière régulière et anticipée dans l'année, ces actions à destination du jeune public accueillent de plus en plus d'enfants. Elles suscitent également un intérêt des parents à rester la journée sur Soyons et, dans la suite de l'atelier, visiter les grottes et musée.



14 700 visiteurs soit
+ 8%



Dans le cadre des partenariats engagés avec les différents financeurs (Etat, Région, Département), plusieurs études ont été menées sur la richesses des sites.

Les papillons connaissent une augmentation de leur population, ce qui est un signe encourageant à l'heure où l'on déplore la disparition de la biodiversité.

Un étude sur les chauve-souris est par ailleurs en cours.

Pour mieux faire connaître les richesses de ces sites naturels, comme chaque année, des animations sont proposées au public.

C'est ainsi que des promenades guidées pour la découverte des orchidées ont lieu au printemps à Crussol, ou à la découverte des petites bêtes, qui rencontrent toujours du succès (170 participants).

Accueil de classes, exposition sur les corridors écologiques dans les médiathèques, projection d'un documentaire (250 spectateurs) complètent le programme annuel d'actions.



Chaque année, Rhône Crussol investit pour l'entretien des rivières et les aménagements annexes.

La communauté de communes confie aussi des travaux d'élagage à des entreprises d'insertion.

En 2018, les passerelles remplaçant celles qui avaient été emportées lors de crues antérieures ont été mises en service pour la plus grande joie des randonneurs.

Quant aux bords du Rhône, les aménagements se sont poursuivis avec l'aménagement d'un WC public et halle d'accueil à la Mûre sur la commune de Cornas.

GEMAPI

Par ailleurs, la loi a confié aux intercommunalités la nouvelle compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations). Les études préalables pour savoir quel périmètre de gestion retenir et quels travaux seront à réaliser ont été engagées et doivent se concrétiser en 2019.



Journée découverte de la Voie bleue :

- En 2018, la manifestation s'est déroulée sur la commune de Châteaubourg. Le public était au rendez-vous avec près de **3000** visiteurs. Cet événement permet de mettre en valeur les berges du Rhône à travers les modes doux, l'environnement et le sport.



Mobilier et signalétique :

- Le département de l'Ardèche a prévu modifier la charte signalétique. Cette nouvelle charte sera effective à partir de janvier 2019.
- Comme chaque année, les 350 km de chemins de randonnée sont entretenus avec du débroussaillage et la réfection de balisage peinture.
- Poursuite du travail pour le sentier oenotouristique sur le territoire Rhône Crussol avec une colonne vertébrale allant de Crussol à Châteaubourg et la mise en place de trois boucles se rattachant à cet itinéraire.



La communauté de communes **soutient différentes manifestations**, en subventionnant les organisateurs, comme c'est le cas pour les Musicales de Soyons qui permettent de profiter de récitals de grande qualité dans plusieurs communes (18 000 €), ou, comme pour la Fête de Crussol, en apportant en plus de l'aide financière (55 000 € de subvention au CMF- comité municipal des fêtes de Guilhaerand-Granges) toute la logistique nécessaire.

Une nouveauté en 2018: le soutien financier au festival « Pousse ma porte » organisé sur les communes du plateau en hiver dans l'esprit des veillées d'antan. Cette première édition a trouvé son public avec 350 participants.

La communauté de communes organise en direct différentes manifestations parmi lesquelles le « festival Mimages » dont la direction artistique est confiée par convention à la compagnie Zinzoline de Saint-Péray (subvention de 25 000 €) qui a eu lieu du 15 au 25 mars.

En 2018, la 2^{ème} édition de « Crussol Festival » initié et porté par la chanteuse ZAZ s'est déroulé en juillet et s'installe dans le paysage culturel régional. 10 000 spectateurs se sont rendus sur le site.

Côté sportif, les « Boucles Drôme-Ardèche » sont revenues en avant-saison. La communauté de communes a apporté tout son soutien à cet évènement. (subvention Rhône Crussol : 10 000 €).



Évènementiel